

Comité d'entreprise du 20 novembre 2019 Avis du Sne-FSU sur le projet de budget ADEME 2019

Le [projet de budget 2019](#) n'est pas **responsable**. L'ADEME, le ministère, le gouvernement ne semblent pas mesurer la hauteur de la responsabilité qui nous incombe concernant les bouleversements climatiques déjà présents avec leurs lots de catastrophes.

Après les déclarations politiques de la COP 21 de Paris puis avec le passage du ministre Nicolas Hulot, nous avons tous espéré que le chemin de la transition était trouvé.

Les experts du GIEC viennent de nous rappeler qu'il n'en était rien, bien au contraire.



Ce projet de budget marque une nouvelle fois le manque de moyens financiers et humains pour 2019 pour atténuer le réchauffement climatique.

Un affichage en hausse, des dotations en baisse !

Pour 2019, le projet de budget atteint 700 M€. Il s'affiche en augmentation. Mais à y regarder de plus près, les dotations nouvelles de l'état sur le budget incitatif (pour charge de service public, CSP) diminuent à 591 M€ (contre 597 en 2018). **En réalité, faute de moyens humains, faute de politique « ressources humaines » respectueuse et faute de réelle capacité à fluidifier les procédures internes et outils informatiques, seule la conscience professionnelle des salariés permet à l'ADEME de gérer les dotations que l'Etat lui confie. Les moyens financiers réels et humains diminuent, les missions augmentent encore (transport mobilité, politique entreprise, maritime...) mettant gravement en danger l'efficacité et la crédibilité de l'ADEME (qui trop embrasse mal étreint), mais aussi directement les salariés qui ne sortent pas tous indemnes des rushs de fin d'année.**

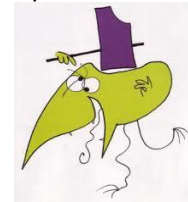
Les élus du Comité d'Entreprise ont alerté la Direction sur la **montée régulière, au sein du personnel, du stress et du mal-être au travail**. Ce triste constat affecte leur motivation et leur productivité. **Ainsi :**



➤ Depuis des années l'enquête sur le stress et le baromètre social à l'ADEME désignent la **charge et le rythme de travail comme principale cause de la souffrance au travail**.

L'efficacité et la crédibilité de l'ADEME en danger

- En réponse à ce constat, la Direction va imposer à tous en 2019 des outils pour le suivi de la charge de travail. Ils ont pourtant été estimés « inutiles pour aider dans la gestion du temps » par 42% des expérimentateurs volontaires en 2018. Au-delà du suivi de la charge, la seule proposition concrète pour maîtriser la charge de travail est un « dialogue entre le salarié et son hiérarchique », sans aucun engagement sur son aboutissement.
- **La trésorerie (343 M€ fin octobre 2018) est très supérieure aux prévisions**, car beaucoup moins de Crédits de Paiement que prévus ont été consommés, par un manque de finesse et l'absence de mise à jour des échéanciers de CP. La Direction doit en analyser les causes : manque de ressources humaines ? suppression des avances à notif ? raisons extérieures à l'ADEME ?
- Cette année encore, les équipes doivent **engager en un mois (novembre) un tiers du budget de l'année**, malgré les techniques de [lean management](#) engagées à cet effet depuis plusieurs années (dénommées excellence opérationnelle). Le délai moyen pour engager un dossier est passé de 189 à 198 jours !



Non seulement **ce budget n'est pas à la hauteur** des enjeux mais Il est temps que la direction :

- **cesse de disperser et inquiéter** les salariés avec des chantiers internes tous azimuts ;
- **se concentre sur les priorités** permettant de retrouver notre **efficacité** ;
- **obtienne les moyens humains suffisants**.